

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

II) E C R E T N° 389 /PR.SGG

ANNEE 1967

-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 3 Novembre 1967, le Colonel Philippe AHO, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, est chargé de l'intérim du Président de la République, pendant l'absence du Chef de l'Etat.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

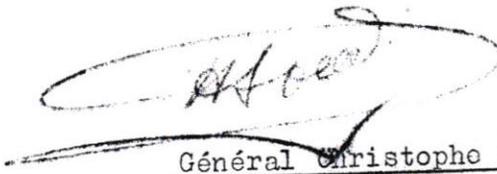
Fait à COTONOU, le 2 Novembre 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur et de
la Sécurité,



Colonel Philippe AHO



Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - SGG 4 - Ministères 11 - MIS 2 -
CS 6 - IAA 1 - Grand.Chan. 1-DGAJL 2 -
JORD 1.-